

*« Caractérisation des communautés locales  
de Chaudière-Appalaches :  
Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »*

*Territoire de la MRC de Montmagny*



©Parc régional des Appalaches



©Sophie Dion

**PORTRAIT  
SOMMAIRE**



*« Caractérisation des communautés locales  
de Chaudière-Appalaches :  
Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »*

*Territoire de la MRC de Montmagny*



©Parc régional des Appalaches



©Sophie Dion

**PORTRAIT  
SOMMAIRE**

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

## Conception, analyse et rédaction

Annie Bourassa  
Louise Brunet  
Sylvie Veilleux

Direction de santé publique et de l'évaluation  
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches  
363, route Cameron  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2

## Avec la collaboration

Du groupe de travail d'organismes communautaires :

CSSS de Beauce :

François Baril  
Stéphanie Laliberté  
Éric Lemieux  
Jean-Guy Paquet  
Julie Roy

CSSS de la région de Thetford :

Pierre Pelchat

CSSS de Montmagny-L'Islet :

Henri Bélanger  
Claude Doyon  
Olivier Duval  
Lise-Anne Lévesque  
Sylvie M. Letourneau

CSSS des Etchemins :

Claudette Morin  
Nadine Perron

CSSS du Grand Littoral :

Gilles Boutin  
Jocelyne Comtois  
Annie Deschênes  
Maryse Larouche  
Annie Lavigne  
Yolande Lépine  
Hélène Moreau  
Mario Pelletier  
Maud Provençal  
Marie-Josée Roy  
Michèle Tardif

## Révision et mise en page

Lucie Pelchat

Ce document est un sommaire de *Caractérisation des communautés locales : connaître et mobiliser pour mieux intervenir - Portrait de la MRC des Appalaches*, réalisé par Sophie Garant et Annie Bourassa et publié à l'automne 2009. Il a été réalisé à la demande de partenaires, afin de regrouper certaines informations qui leur sont utiles. Pour plus d'information sur les communautés locales de la MRC, nous vous invitons à consulter le document complet.

## Remerciements

Ce sommaire est le résultat d'une « démarche de caractérisation » ayant notamment mené à 11 portraits des communautés locales de la région. Nous tenons à souligner la précieuse collaboration de ceux et celles qui ont participé à l'un ou l'autre des volets de ce projet. Nous pensons particulièrement à nos partenaires des cinq centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région de la Chaudière-Appalaches, les organisateurs communautaires qui se sont investis à chacune des étapes du projet. Votre implication, vos idées, vos visions du développement des communautés ont été pour nous une source inépuisable de motivation.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010  
Bibliothèque et Archives Canada, 2010

ISBN 978-2-89548-583-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-89548-584-1 (version PDF)

Toute reproduction partielle ou intégrale de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2010

Avril 2010

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
RAPPEL DE LA DÉMARCHE .....	7
DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	11
ANALYSE GLOBALE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	13
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	17
INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	19
MORTALITÉ POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	20
MORTALITÉ PRÉMATURÉE (0-74 ANS) POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	21
SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	22
EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	23
TYPOLOGIE EXPLORATOIRE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY .....	24
CONCLUSION.....	25
RÉFÉRENCES .....	26



## INTRODUCTION

De nombreuses recherches démontrent que, de manière générale, plus une communauté est défavorisée, plus son état de santé et de bien-être est précaire. Mais qu'en est-il dans la région de la Chaudière-Appalaches? Peut-on raffiner nos connaissances des communautés locales afin de mieux intervenir en prévention auprès des populations et de soutenir le développement des communautés?

C'est ce que le projet exploratoire « Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » vise, en traçant un portrait des communautés locales à l'aide d'informations démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires. Dans le cadre de la démarche appelée « Caractérisation des communautés locales », 11 portraits ont été publiés à l'automne 2009, (Garant et Bourassa, 2009), soit un portrait pour chacune des 9 municipalités régionales de comté (MRC) de la région de la Chaudière-Appalaches ainsi qu'un portrait pour le territoire de Desjardins et un pour le territoire des Chutes-de-la-Chaudière. Ces 11 portraits tentent ainsi de mettre en lumière les inégalités sociales et de santé, c'est-à-dire les écarts observés entre les communautés locales quant à l'état général de santé et de bien-être.

En plus de bonifier la connaissance des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches, le projet cherche à soutenir le développement des communautés en alimentant les discussions sur les dynamiques de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation des acteurs locaux et de la population. En cours de route, les partenaires locaux et régionaux ont constaté la nécessité d'avoir à leur disposition un sommaire des portraits comme outil de présentation aux acteurs locaux et aux citoyens. À l'image des 11 portraits, 11 sommaires ont été élaborés, regroupant, non pas l'information complète des portraits, mais bien celle jugée la plus pertinente pour faciliter la compréhension des milieux. Ces sommaires ne sont donc pas complets en soi et le lecteur désirant avoir davantage d'information est invité à consulter le portrait complet du territoire.

## RAPPEL DE LA DÉMARCHE

### CE QU'EST UNE COMMUNAUTÉ LOCALE

Une communauté locale est un petit territoire d'appartenance, où les gens se rencontrent, se connaissent ou partagent certaines affinités. Il s'agit donc d'un « territoire vécu » relativement homogène au plan humain et géographique (Boisvert, 2007). Il peut également s'agir d'un territoire où les citoyens partagent des services (école, loisir, etc.), ont des projets communs (stratégies de développement, activités communautaires) ou encore ont un statut socioéconomique semblable.

En milieu davantage urbain, une communauté locale peut être un quartier, une paroisse, ou un secteur de la ville. En milieu davantage rural, il s'agit plutôt d'une municipalité (village), d'un secteur de municipalité ou encore de quelques municipalités réunies. Pour les fins du projet, une communauté locale compte environ de 1 500 à 3 500 habitants et ne compte idéalement pas moins de 1 000 habitants pour des raisons de validité statistique.

### L'IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La première étape du projet consistait à identifier les communautés locales en mettant à contribution les acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés. Une vague de consultations a été entreprise à l'été 2008 dans la majorité des municipalités régionales de comté (MRC) de la région de la Chaudière-Appalaches ainsi que dans les territoires de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière. Les organisateurs communautaires des CSSS participant au projet ont invité généralement une quinzaine d'acteurs locaux disponibles pour participer à l'exercice. Ils provenaient de différents secteurs d'activité tels les organismes communautaires, le milieu municipal, le milieu scolaire, les corps policiers, les organismes de développement ou étaient des citoyens impliqués dans leur milieu. Au total, neuf rencontres ont réuni plus de 150 acteurs locaux. Pour procéder à l'exercice d'identification des communautés locales, des cartes illustrant les aires de diffusion ont été utilisées<sup>1</sup>. De manière consensuelle, les acteurs locaux ont identifié les communautés locales en regroupant deux aires de diffusion ou plus pour obtenir des communautés locales d'au moins 1 000 habitants. Chacune des communautés locales a ensuite été nommée par une appellation reconnue par les acteurs locaux. Au total, **200 communautés locales ont été identifiées**, couvrant l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

1. Une aire de diffusion correspond à la plus petite unité géographique, comptant habituellement de 400 à 700 habitants, pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont disponibles.

## VISÉES ET SUITES DU PROJET

L'objectif principal est de mieux connaître les communautés locales telles qu'elles existent dans la vie des citoyens et des acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés de Chaudière-Appalaches. Le projet vise également à outiller les intervenants communautaires ainsi que les acteurs du milieu et à enrichir l'intervention. Les principaux **résultats attendus** sont : 1) l'obtention de portraits des communautés locales en fonction de leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires; et 2) la constitution d'un réseau élargi d'acteurs locaux en provenance de différents secteurs, que ce soit le milieu municipal, communautaire, scolaire, gouvernemental ou autres qui pourront mieux cibler les interventions.

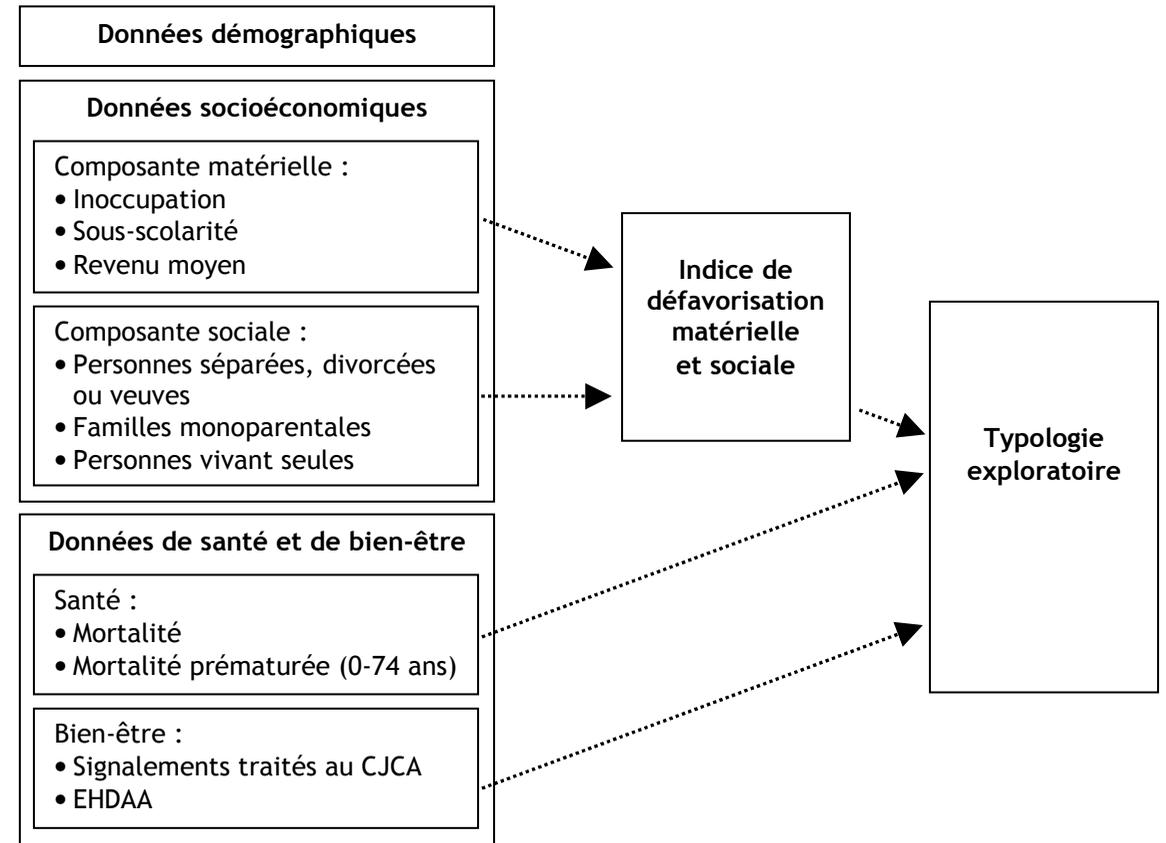
Le portrait statistique de chaque communauté locale se veut donc un soutien à une étape de consultation des acteurs locaux et des citoyens visant à mieux connaître le potentiel de développement de la communauté en question, en identifiant les éléments porteurs de potentiel au plan des individus, communautaire, environnemental et collectif. Au moyen d'un outil de mobilisation (fiche d'appréciation du potentiel de développement), les participants peuvent donc s'exprimer sur la dynamique de leur communauté locale et sa capacité à mobiliser des acteurs locaux et des citoyens. Ces discussions ont pour but de faire émerger ou bonifier des actions visant le développement de leur communauté locale et l'amélioration des conditions de vie au moyen d'une prise en charge par les citoyens.

## DONNÉES RETENUES POUR LE PORTRAIT DE CHAQUE COMMUNAUTÉ LOCALE

Plusieurs données ont permis l'élaboration des portraits de chaque communauté locale (voir figure ci-contre). À partir des indicateurs socioéconomiques, de santé et de bien-être, une **typologie exploratoire** des communautés locales est établie. Inspirés des travaux de Boisvert (2007, 2008) et adaptés en tenant compte de discussion avec les partenaires de la région, cinq types de communautés locales sont retenus en Chaudière-Appalaches :

- Les communautés locales vivant des problématiques;
- Les communautés locales en situation de vulnérabilité;
- Les communautés locales en équilibre (moyennes);
- Les communautés locales avantagées;
- Les communautés locales très avantagées.

Les communautés locales ont été classifiées afin que cette typologie exploratoire soit présentée aux acteurs locaux qui pourront commenter, nuancer et renchérir l'analyse par leurs connaissances des communautés locales. Le but de cette typologie et des données qui l'accompagnent est d'entamer un dialogue avec les acteurs locaux sur le développement des communautés, en se basant sur des constats statistiques rigoureux.



L'indice de défavorisation matérielle et sociale, et les indicateurs le composant, ainsi que les indicateurs de l'état de santé et de bien-être ont été divisés en **quintiles, en tenant compte de l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à la région<sup>2</sup>. Il est à noter que la catégorisation des communautés varie pour chacun des indicateurs et indice, allant de très favorisé (Q1) à très défavorisé (Q5), de très faible (Q1) à très élevé (Q5), etc. Les légendes dans les cartes facilitent la compréhension.

2. Pour répondre à l'intérêt des différents utilisateurs, dans le portrait complet, la division en quintiles a été réalisée de trois façons différentes soit en tenant compte 1) de l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches, 2) de l'ensemble des communautés locales du CSSS et 3) de l'ensemble des communautés locales de la MRC (ou du territoire pour Desjardins et Les Chutes-de-la-Chaudière).

## DÉFINITION DES CINQ TYPES DE COMMUNAUTÉS LOCALES (TYPOLOGIE EXPLORATOIRE)

Les 200 communautés locales ont été classifiées afin que cette **typologie exploratoire** soit éclairante aux acteurs locaux qui, à la lumière de leurs connaissances respectives des communautés locales, renchéiront l'analyse. Pour ce portrait, cinq types de communautés ont été retenus dans la région de la Chaudière-Appalaches :

- **Les communautés locales vivant des problématiques** : Elles font face à de grands défis et ont les besoins les plus criants. Dans ces communautés locales, des réflexions ou des actions par des acteurs de développement des communautés du territoire méritent d'être entreprises pour leur développement. Elles vivent généralement une grande défavorisation matérielle et sociale et des problèmes de santé et de bien-être importants.
- **Les communautés locales en situation de vulnérabilité** : Elles vivent un certain niveau de défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire.
- **Les communautés locales en équilibre (moyennes)** : Ce sont des communautés locales en équilibre, ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. Des réflexions ou des actions sont à entreprendre par des acteurs de développement des communautés dans le territoire pour poursuivre le développement de ces communautés locales.
- **Les communautés locales avantagées** : Elles ont habituellement une situation enviable au plan socioéconomique et sociosanitaire, malgré que parfois, certaines caractéristiques demeurent préoccupantes et sont à surveiller par les acteurs de développement des communautés de manière à pouvoir continuer de contribuer au bien-être dans le territoire.
- **Les communautés locales très avantagées** : Elles ont souvent une situation socioéconomique et sociosanitaire des plus enviables et peuvent contribuer au développement local du territoire et ainsi, à son bien-être.

## DESCRIPTION DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Le portrait démographique vise à mieux connaître la population vivant dans la communauté locale. La population est-elle plutôt jeune ou plutôt âgée? Y a-t-il beaucoup de familles? La population a-t-elle augmenté ou diminué au cours des dernières années?

- **Population totale** : Nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes dans la population totale en 2006.
- **Population 15 ans et plus** : Pour les 15 ans et plus, nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes dans la population en 2006.
- **Jeunes (0-17 ans)** : Nombre de garçons, nombre de filles et nombre total de personnes (les deux sexes confondus) âgées de 0 à 17 ans en 2006. La colonne « % » est la proportion de la population qui est âgée de 0 à 17 ans, soit le nombre de personnes âgées de 0 à 17 ans par rapport au nombre de personnes, tous âges confondus.
- **Personnes âgées (65 ans et plus)** : Nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes (les deux sexes confondus) âgées de 65 ans et plus en 2006. La colonne « % » est la proportion de la population qui est âgée de 65 ans et plus, soit le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus sur le nombre de personnes, tous âges confondus.
- **Nombre de familles** : Nombre total de familles de recensement dans les ménages privés en 2006.
- **Taux d'accroissement 2001-2006** : Il s'agit de la différence d'effectifs de la population entre le recensement de 2006 et celui de 2001 sur l'effectif de 2001. Ce taux est exprimé en pourcent (%).

## DESCRIPTION DES DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

L'**indice de défavorisation matérielle et sociale** est présenté à l'échelle des communautés locales. Cet indice revêt deux composantes : la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale.

### DÉFAVORISATION MATÉRIELLE :

La défavorisation matérielle est exprimée en quintiles, allant de très favorisé (Q1) à très défavorisé (Q5). La défavorisation matérielle est mesurée à l'aide de trois indicateurs :

- **Inoccupation** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus n'occupant pas un emploi, par rapport à la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Sous-scolarité** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Revenu personnel moyen** : Exprimé en dollars (\$), il s'agit du revenu personnel moyen (ajusté pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus recevant un revenu de différentes sources, déclaré en 2005. Il s'agit du revenu personnel moyen avant impôt.

## DÉFAVORISATION SOCIALE :

La défavorisation sociale est exprimée en quintiles, allant de très favorisé (Q1) à très défavorisé (Q5). La défavorisation sociale est mesurée à l'aide de trois indicateurs :

- **Personnes seules** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus vivant seules dans leur ménage, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Personnes séparées, divorcées ou veuves** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus dont l'état matrimonial légal est soit séparé, divorcé ou veuf, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Familles monoparentales** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » de familles monoparentales, sur le nombre total de familles de recensement dans les ménages privés, en 2006.

## DESCRIPTION DES DONNÉES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Bien que peu d'indicateurs soient disponibles à l'échelle des communautés locales pour apprécier l'état de santé et de bien-être de leur population et qu'aucun indice (du type de l'indice de défavorisation matérielle et sociale) ne soit créé, il est possible de recourir à des indicateurs pour une mesure approximative de l'état de santé et de bien-être. En plus de la défavorisation matérielle et sociale, la typologie repose sur quatre indicateurs permettant une mesure approximative de santé et de bien-être.

## ÉTAT DE SANTÉ

Pour des raisons de disponibilité et de validité des données à l'échelle des communautés locales, il est fréquent d'utiliser des indicateurs de mortalité pour obtenir une mesure approximative de l'état de santé de la population. Voici les deux indicateurs retenus :

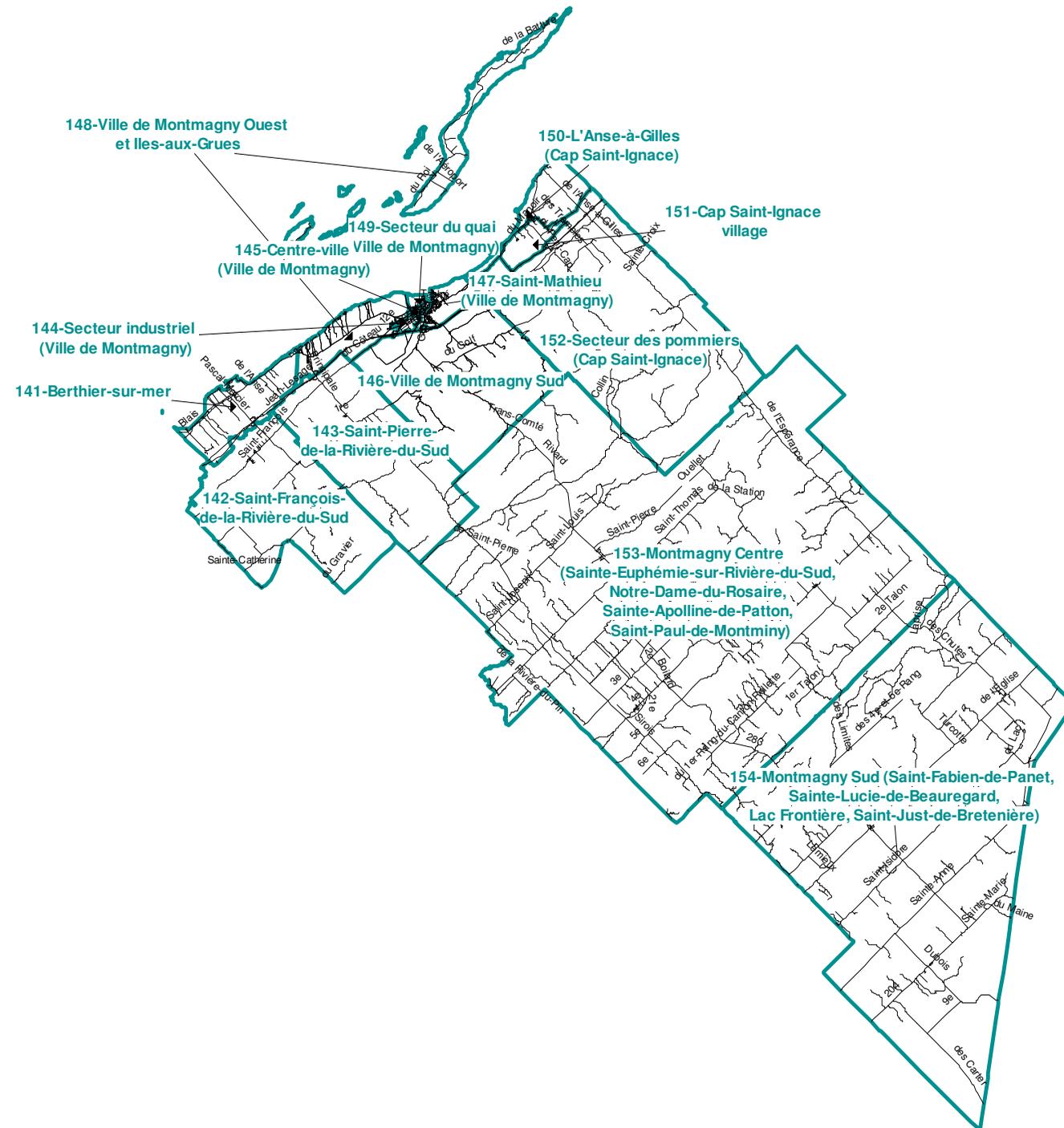
- **Mortalité** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 dans une communauté, par rapport à la population totale de la communauté. Ce taux est ajusté pour l'âge et le sexe et est présenté par 100 000 habitants. Il est exprimé en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).
- **Mortalité prématurée** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 chez les personnes âgées de 0 à 74 ans, par rapport à la population de 0 à 74 ans de la communauté. Ce taux est ajusté pour l'âge et le sexe et est présenté par 100 000 habitants. Il est exprimé en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).

## ÉTAT DE BIEN-ÊTRE

Les indicateurs de l'état de bien-être présentés ont été sélectionnés en raison de leur disponibilité à l'échelle des communautés locales. Ils concernent les jeunes et leur famille. À cette étape, voici les deux indicateurs de bien-être retenus :

- **Signalements traités au CJCA** : Les taux de signalements traités correspondent au nombre de signalements traités au CJCA par rapport au nombre total de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans la communauté. Ces taux, non présentés, sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).
- **EHDAA** : Les taux d'EHDAA correspondent au nombre d'élèves identifiés EHDAA par le réseau scolaire par rapport au nombre total de jeunes de 5 à 17 ans vivant dans la communauté. Ces taux, non présentés, sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).

**DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE  
DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES  
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**



Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE  
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009



## ANALYSE GLOBALE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY

Au total, **23 200 personnes** habitent sur le territoire de la MRC de Montmagny.

À partir des 48 aires de diffusion issues du recensement de Statistique Canada, **14 communautés locales** ont été identifiées sur le territoire. La plus petite communauté compte 1 015 personnes et la plus grande, 4 110.

Parmi les 14 communautés locales de la MRC de Montmagny :

- **8 communautés locales sont en décroissance de population :**
  - Berthier-sur-mer (#141)
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Ville de Montmagny Sud (#146)
  - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
- **9 communautés locales affichent une proportion élevée de personnes âgées de 65 ans et plus :**
  - Berthier-sur-mer (#141)
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
  - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)

Lorsque les 14 communautés locales sont comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- **11 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées matériellement :**
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)

- Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
- Ville de Montmagny Sud (#146)
- Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
- Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
- L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
- Cap Saint-Ignace village (#151)
- Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
- Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
- Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)

- **7 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées socialement :**

- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
- Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
- Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
- Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
- Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
- L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
- Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)

- **10 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes sans emploi :**

- Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
- Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
- Ville de Montmagny Sud (#146)
- Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
- Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
- L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
- Cap Saint-Ignace village (#151)
- Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
- Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)

- Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **9 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes faiblement scolarisées :**
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Ville de Montmagny Sud (#146)
  - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Cap Saint-Ignace village (#151)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **9 communautés locales ont un revenu moyen qui est faible ou très faible :**
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Ville de Montmagny Sud (#146)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Cap Saint-Ignace village (#151)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **7 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes vivant seules :**
  - Berthier-sur-mer (#141)
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **6 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de familles monoparentales :**
  - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **5 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées :**
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **8 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée dans la population en général :**
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
  - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Cap Saint-Ignace village (#151)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **7 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée chez les moins de 75 ans :**
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
  - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
  - Cap Saint-Ignace village (#151)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)

- Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)
- **5 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé de signalements traités au CJCA :**
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)
- **10 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé d'EHDA :**
  - Berthier-sur-mer (#141)
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
  - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
  - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
  - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)

À la suite de l'analyse des données socioéconomiques et sociosanitaires, les communautés locales sont regroupées, de façon exploratoire en différents types.

- **5 communautés locales vivant des problématiques :**
  - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
  - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145) :
  - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
  - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
  - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)
- **2 communautés locales en situation de vulnérabilité :**
  - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
  - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
- **4 communautés locales en équilibre (moyennes) :**
  - Ville de Montmagny Sud (#146)
  - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
  - Cap Saint-Ignace village (#151)
  - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
- **2 communautés locales avantagées :**
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
  - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
- **Une seule communauté locale très avantagée :**
  - Berthier-sur-mer (#141)



## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY

Numéro et nom de la communauté	Population totale			Population 15 ans et plus			Jeunes (0-17 ans)				Personnes âgées (65 et plus)				Nombre de familles	Taux d'accroissement 2001-2006	
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	%	H	F	Total	%		%	
141	Berthier-sur-mer	620	620	1 240	550	530	1 075	115	95	205	16,5	115	135	250	20,2	365	-5,3
142	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	815	760	1 575	655	610	1 245	200	185	390	24,8	110	135	265	16,8	450	-1,6
143	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	525	490	1 015	440	395	825	110	105	220	21,7	75	75	135	13,3	310	13,4
144	Secteur industriel (Ville de Montmagny)	935	1 020	1 955	795	910	1 705	185	145	335	17,1	145	200	350	17,9	565	-10,1
145	Centre-ville (Ville de Montmagny)	680	740	1 420	585	685	1 275	105	80	195	13,7	115	225	345	24,3	365	-1,0
146	Ville de Montmagny Sud	645	595	1 240	535	485	1 025	130	130	265	21,4	80	80	165	13,3	375	-4,6
147	Saint-Mathieu (Ville de Montmagny)	2 040	2 070	4 110	1 660	1 765	3 420	445	400	850	20,7	255	315	575	14,0	1 255	-0,1
148	Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues	695	695	1 390	600	625	1 200	115	115	235	16,9	115	135	240	17,3	420	0,0
149	Secteur du quai (Ville de Montmagny)	595	805	1 400	535	735	1 300	60	75	130	9,3	190	385	580	41,4	315	0,4
150	L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace)	530	560	1 090	430	500	940	105	95	190	17,4	70	130	205	18,8	310	-1,8
151	Cap Saint-Ignace village	540	515	1 050	430	395	855	115	115	245	23,3	65	70	165	15,7	315	2,9
152	Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace)	540	520	1 060	470	450	915	80	100	190	17,9	90	95	180	17,0	325	-1,4

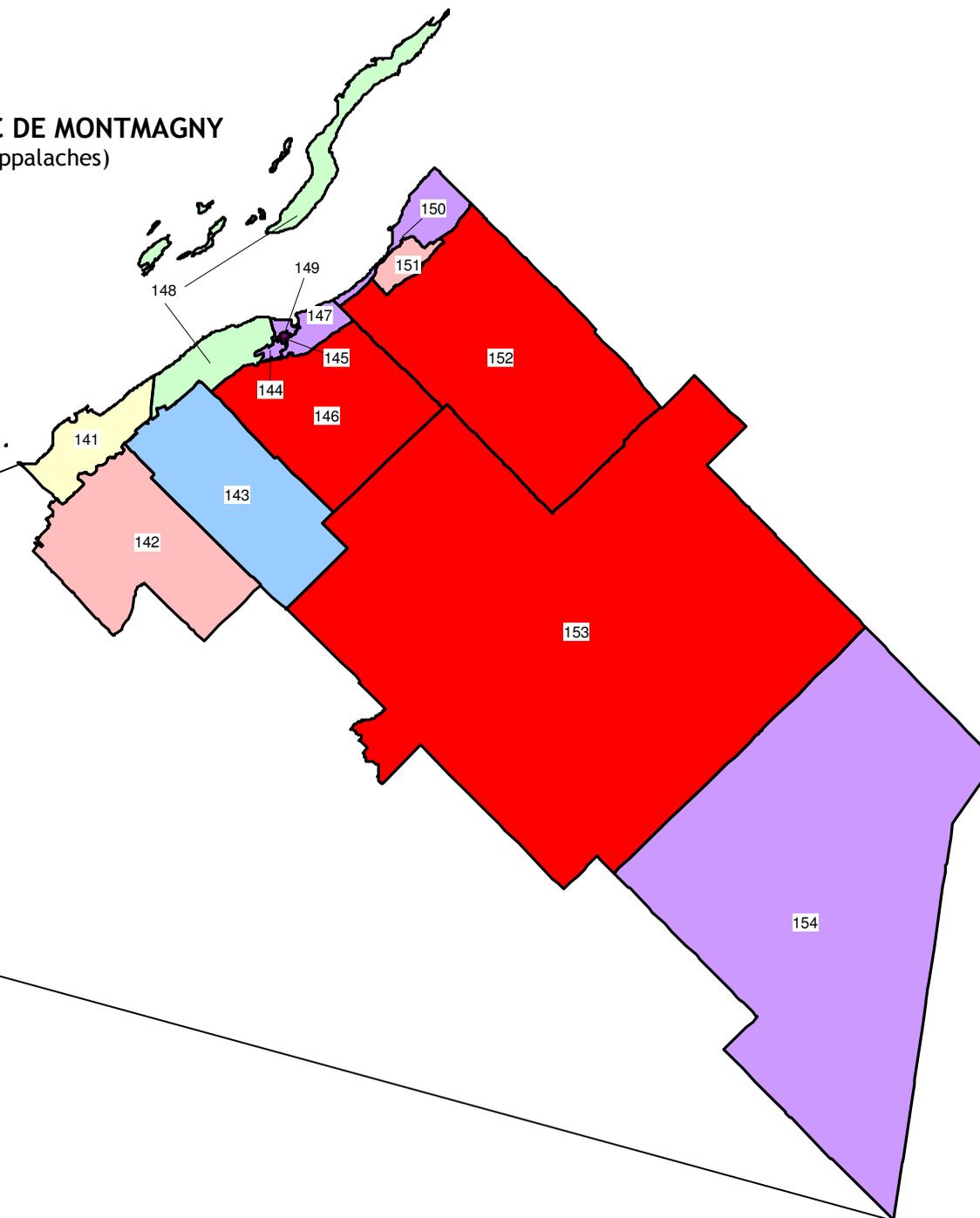
Numéro et nom de la communauté		Population totale			Population 15 ans et plus			Jeunes (0-17 ans)				Personnes âgées (65 et plus)				Nombre de familles	Taux d'accroissement 2001-2006
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	%	H	F	Total	%		%
153	Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy)	1 180	1 090	2 270	995	935	1 940	225	195	425	18,7	220	240	465	20,5	660	0,9
154	Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière)	1 205	1 175	2 385	1 035	1 025	2 065	210	200	415	17,4	200	240	450	18,9	670	0,8
MRC DE MONTMAGNY		11 540	11 660	23 200	9 750	10 025	19 775	2 210	2 065	4 255	18,3	1 895	2 465	4 355	18,8	6 720	-1,0
CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET		21 005	21 095	42 100	16 475	16 850	33 310	4 040	3 790	7 845	18,6	3 410	4 435	7 835	18,6	12 200	-1,6
CHAUDIÈRE-APPALACHES		195 615	198 055	393 670	162 070	165 770	327 840	41 695	40 050	81 750	21,1	24 565	31 890	56 455	14,6	114 050	2,7

Sources des données : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE  
POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**  
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

		Défavorisation sociale			
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)	
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q5)				
		1 7,1 %	1 7,1 %		
				1 7,1 %	
	Très défavorisé (Q1)	2 14,3 %		1 7,1 %	2 14,3 %
		2 14,3 %	1 7,1 %	2 14,3 %	1 7,1 %

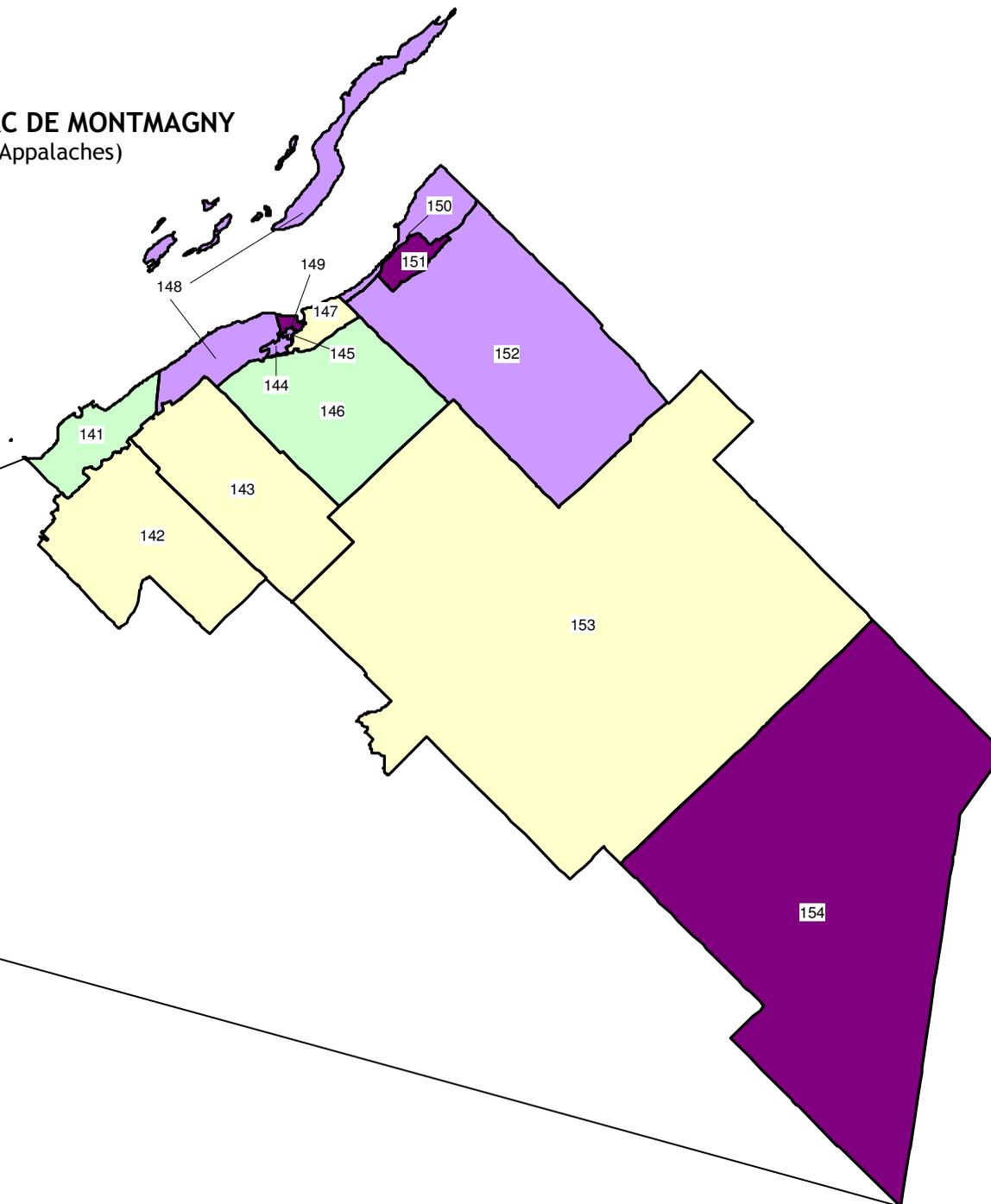
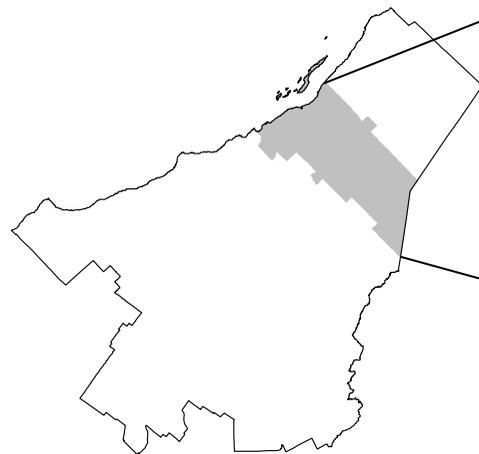


Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE  
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**MORTALITÉ**  
**POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**  
 (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	0	0,0
Faible (Q2)	2	14,3
Moyen (Q3)	4	28,6
Élevé (Q4)	5	35,7
Très élevé (Q5)	3	21,4
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

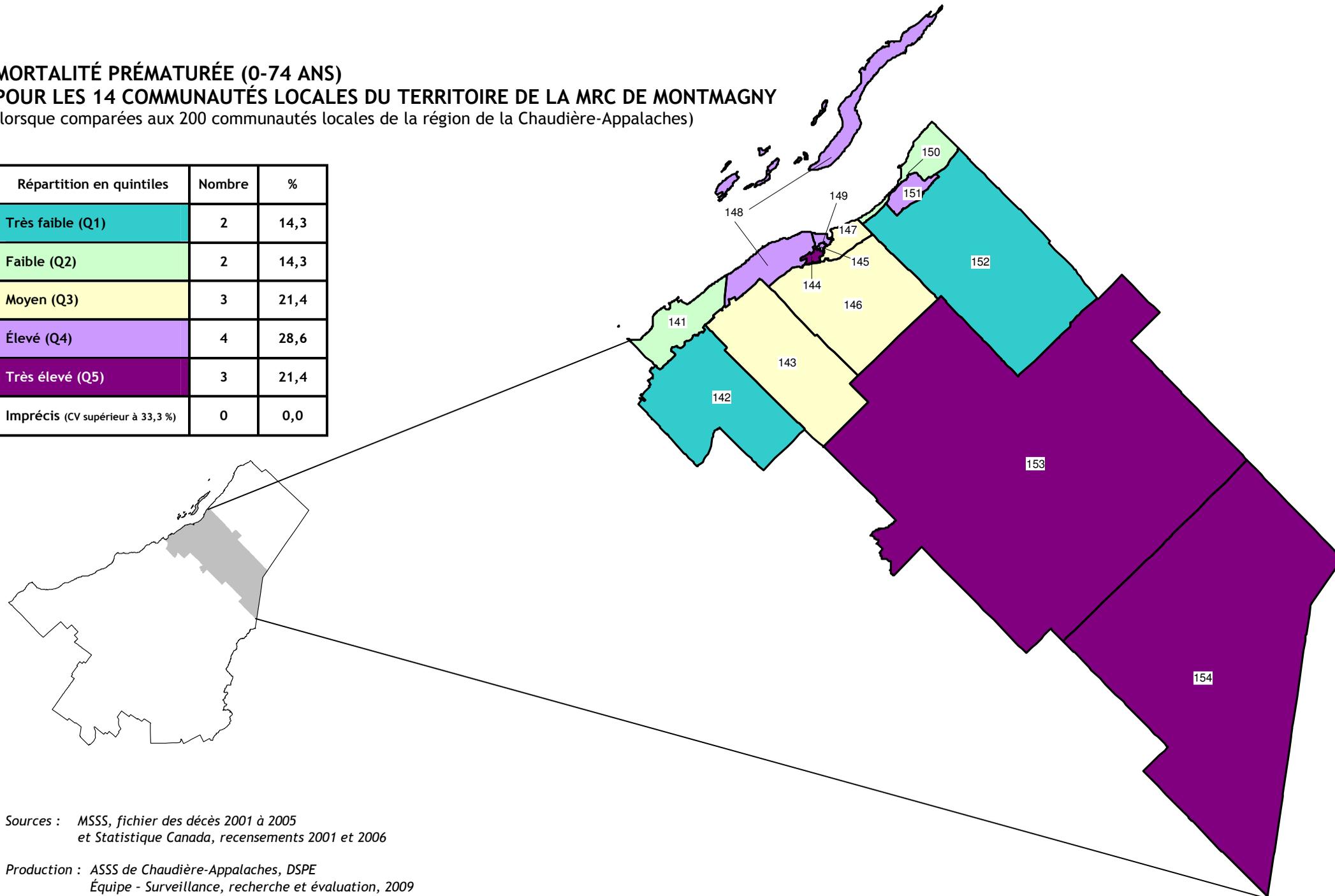


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE  
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**MORTALITÉ PRÉMATURÉE (0-74 ANS)  
POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**  
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	2	14,3
Faible (Q2)	2	14,3
Moyen (Q3)	3	21,4
Élevé (Q4)	4	28,6
Très élevé (Q5)	3	21,4
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

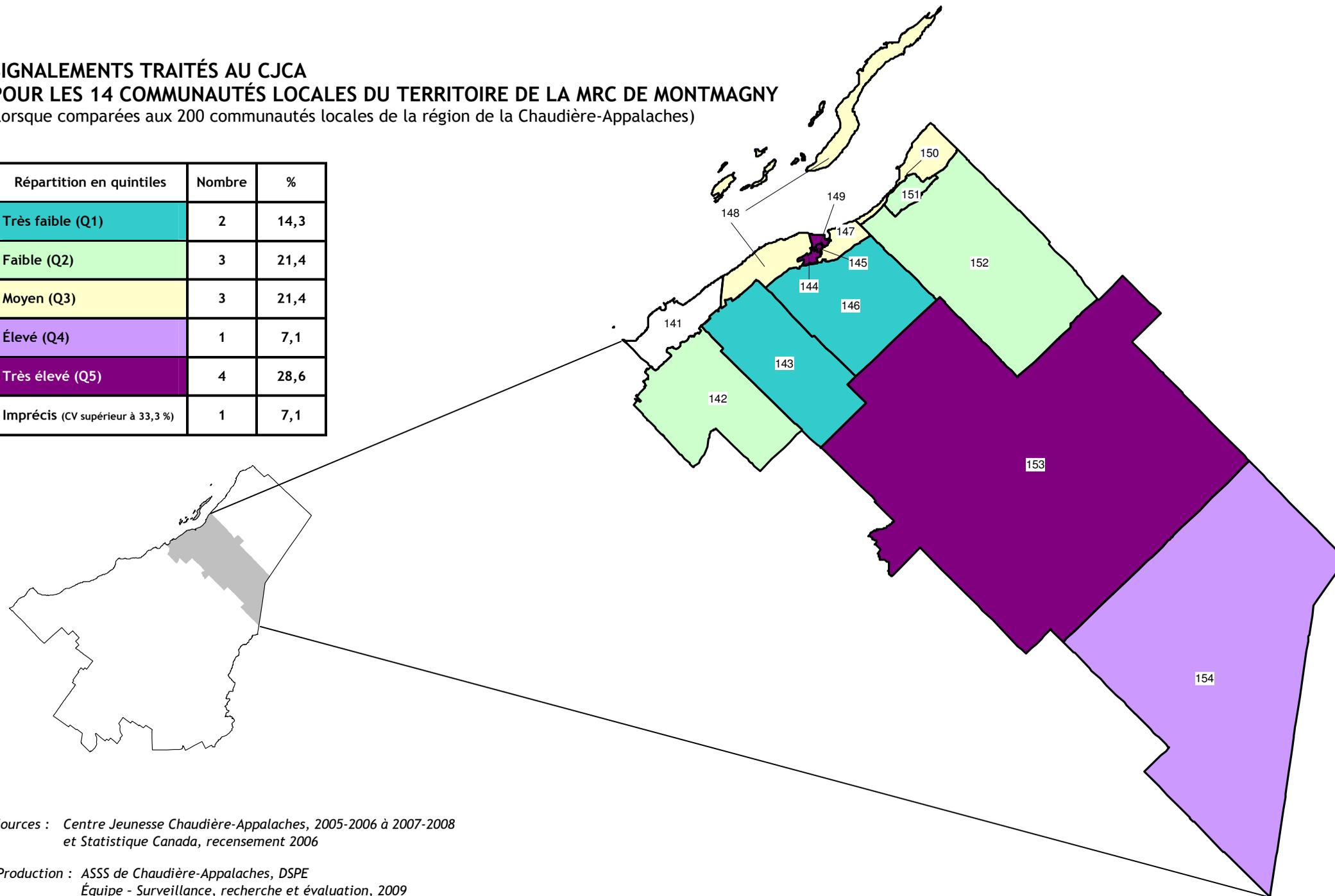


Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005  
et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE  
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA  
POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**  
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	2	14,3
Faible (Q2)	3	21,4
Moyen (Q3)	3	21,4
Élevé (Q4)	1	7,1
Très élevé (Q5)	4	28,6
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	7,1

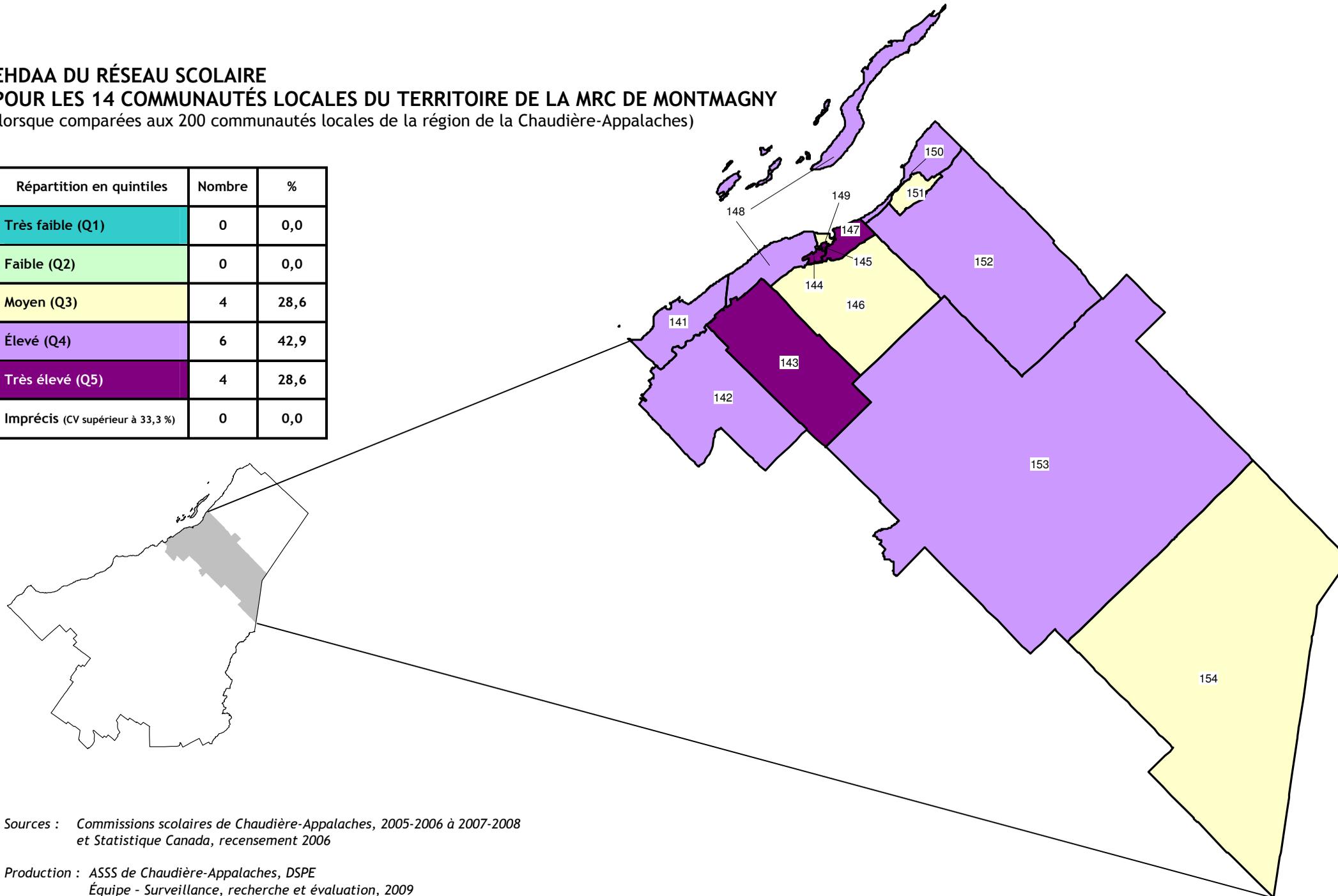


Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008  
et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE  
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE  
POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**  
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	0	0,0
Faible (Q2)	0	0,0
Moyen (Q3)	4	28,6
Élevé (Q4)	6	42,9
Très élevé (Q5)	4	28,6
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

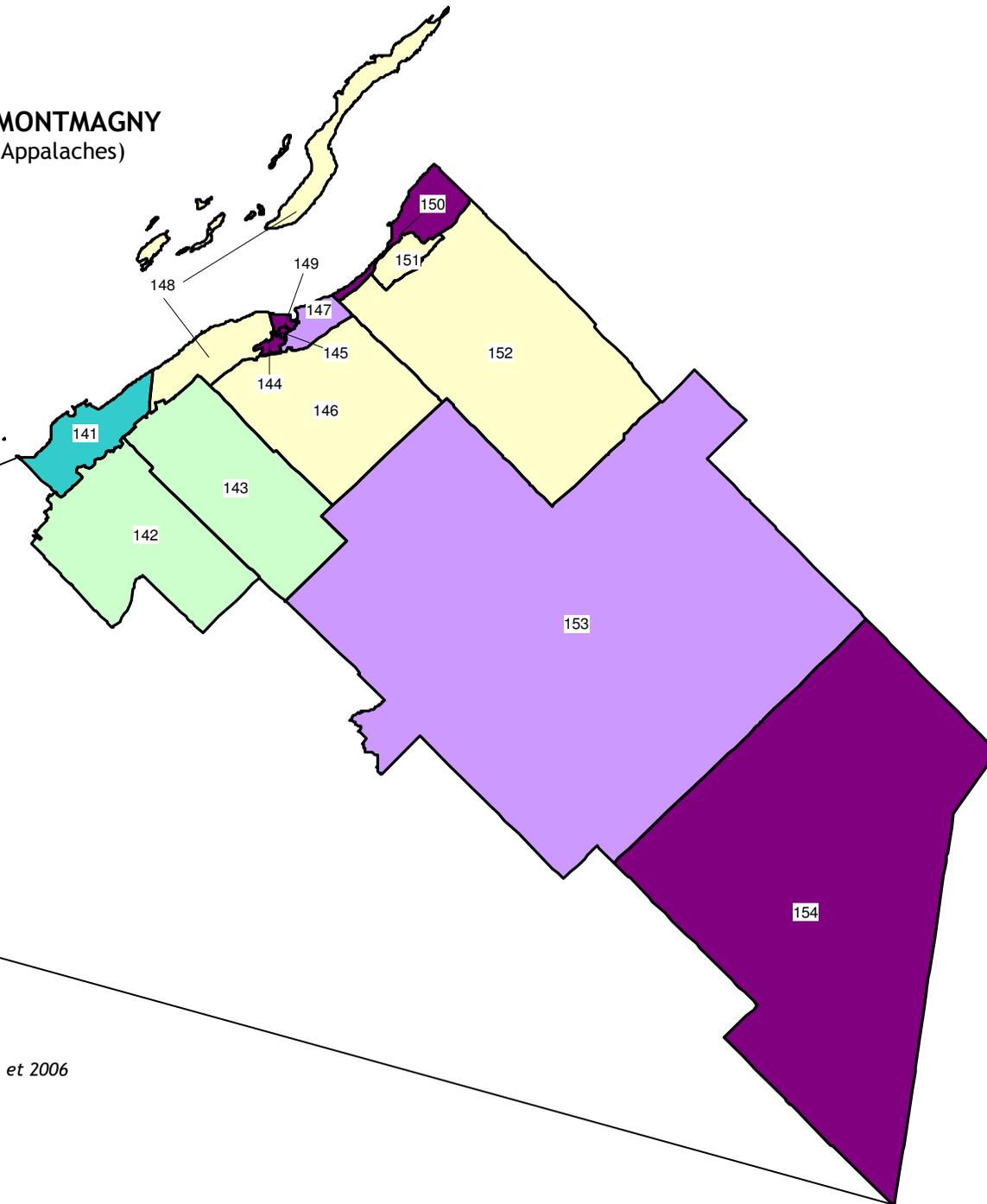
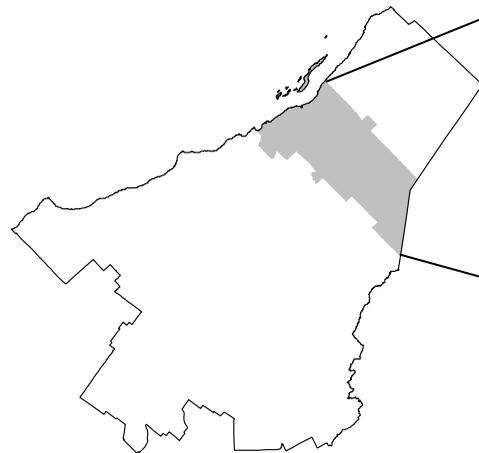


Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008  
et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE  
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**TYPLOGIE EXPLORATOIRE  
DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**  
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très avantage (Q1)	1	7,1
Avantage (Q2)	2	14,3
En équilibre (moyen) (Q3)	4	28,6
En situation de vulnérabilité (Q4)	2	14,3
Vivant des problématiques (Q5)	5	35,7



Sources : *Compilation à partir de :*  
 Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ  
 MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006  
 Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008  
 Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008  
 Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE  
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

## CONCLUSION

Ce portrait des communautés locales de la MRC repose sur le principe qu'une communauté locale est une entité relativement homogène. Sur cette base, Chaudière-Appalaches regroupe 200 communautés locales, donc 200 regroupements de citoyens ayant un même sentiment d'appartenance, se reconnaissant par des affinités semblables, étayant des projets communs ou encore, partageant des services collectivement. C'est ce qui a été convenu, au printemps 2008, par un large consensus d'acteurs locaux et de citoyens.

La MRC de Montmagny compte 14 communautés locales. Avec 8 de ses communautés locales qui sont en décroissance démographique, la MRC affiche un bilan populationnel négatif. La proportion de personnes âgées y est supérieure à la moyenne régionale et 9 communautés locales de la MRC ont une proportion élevée de personnes âgées.

- Matériellement, la MRC de Montmagny se distingue défavorablement de Chaudière-Appalaches. En effet, dans la MRC, 11 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées, particulièrement associées à de fortes ou très fortes proportions de personnes sans emploi ou de personnes faiblement scolarisées. De plus, le revenu moyen des communautés locales y est généralement faible ou très faible comparativement à l'ensemble de la région.
- Socialement, la MRC se différencie défavorablement de la région, avec 7 de ses communautés locales considérées défavorisées ou très défavorisées. Parmi les 14 communautés locales, entre 5 et 7 présentent des proportions élevées ou très élevées de personnes séparées, divorcées ou veuves, de personnes vivant seules ou de familles monoparentales.
- Lorsque comparées à la région, plusieurs des communautés locales de la MRC (entre 7 et 10 selon la caractéristique) présentent des taux élevés ou très élevés d'EHDAA ainsi que de mortalité dans la population en général et de mortalité chez les moins de 75 ans, ce qui apparaît défavorable considérant l'ensemble de la région. Par contre, le nombre de communautés locales ayant un taux de signalements traités au CJCA élevé ou très élevé par rapport aux autres communautés locales correspond à la situation régionale.

Ces caractéristiques socioéconomiques et sociosanitaires font que la moitié des communautés locales de la MRC sont en situation de vulnérabilité ou vivant des problématiques par rapport à l'ensemble de la région. Une seule est dite très avantagée.

Ce portrait, ce résultat en soi, n'est qu'une étape d'un processus de mobilisation de citoyens et d'acteurs locaux, territoriaux et régionaux. L'élaboration de ce portrait a constitué en quelque sorte un prétexte à la mobilisation, que ce soit dès le début de l'aventure, par la promotion et l'appropriation du projet par différents partenaires, ou encore plus tard, par l'identification des communautés locales, par les démarches de choix et d'acquisitions des données, par la compréhension des calculs et des résultats. Une fois réalisé, il se veut maintenant un outil de connaissance pour tous. Il deviendra, osons l'espérer, un élan dans la poursuite de la mobilisation, guidant une étape d'appréciation du potentiel de développement de plusieurs communautés, et visant, ultimement, à mieux intervenir par des actions existantes bonifiées ou par la concrétisation de nouvelles actions, et ce, pour le développement des communautés.

Ce projet, dans son ensemble, se caractérise par son aspect de transversalité dans différentes problématiques et par son applicabilité dans des milieux les plus diversifiés. Les outils élaborés dans le cadre de l'ensemble de la démarche (les tableaux, les cartes, l'analyse, les modèles de présentations des résultats des portraits et les guides associés aux ateliers d'appréciation du potentiel de développement des communautés locales) seront utiles aux intervenants et aux gestionnaires du réseau de la santé ainsi qu'à d'autres réseaux.

## RÉFÉRENCES

- Boisvert, Réal. 2007. *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance, rapport général*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 64 p.
- Boisvert, Réal. 2008. *Les indicateurs de développement des communautés : Transfert des connaissances et expérimentation de la fiche d'appréciation du potentiel des communautés, compte rendu détaillé*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 41 p.
- Garant, Sophie et Annie Bourassa. 2009. *Caractérisation des communautés locales : connaître et mobiliser pour mieux intervenir*. Série de 11 portraits, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.
- Statistique Canada. 2006. *Fichier des limites*. (Compilation personnalisée pour les communautés locales).



*Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches*

**Québec** 

*En collaboration avec les centres de santé et de services sociaux de la région de la Chaudière-Appalaches*